



**BARREAU**  
LAURENTIDES - LANAUDIÈRE

***AVIS AUX MEMBRES DU BARREAU LAURENTIDES-LANAUDIÈRE***

*Le 10 mars 2021*

*Chères consoeurs,  
Chers confrères,*

*Dans le but de favoriser l'audition des demandes contestées pour le choix d'école, la Cour supérieure, district de Terrebonne, a retenu les dates suivantes afin que ces demandes soient entendues en priorité :*

- 28 au 30 juin 2021;*
- 13 et 14 juillet 2021.*

*Prenez note que le nombre de dossiers qui seront ainsi fixés est limité.*

*Veillez agréer, chères consoeurs, chers confrères, nos salutations les plus cordiales.*

*Comité de liaison de la Cour supérieure, district de Terrebonne*

c.c. L'honorable Jean-François Michaud  
Juge coordonnateur de la Cour supérieure du district de Terrebonne